

Compte rendu réunion de l'Amicale

12/04/2018

Présents : Pascale ABBA, Gaétan BARBIER, Françoise BERTOCCHINI, Jean-Louis EYCHENNE, René GALEAZZI, Marina LUNION, Florence MILHORAT, Martine MONNEY, Michèle OPERTI, Muriel PLANSON, Thérèse RIVET, Hélène SALOMEZ, Alain VEZAT.

Excusés : Hélène CHETCUTI, Josy DIDIER, Adrienne FLAVIAC, Rose-Marie GAUDY, Aline MAILLOT, Gérard POSSAMAI, Jérôme VINAS.

Vie de l'Orée du Bois

- ◆ Jean-Louis informe que l'Amicale a offert des fleurs pour le décès d'une résidente adhérente de l'Amicale, Mme AUFFRAY.

A chaque décès, un bouquet pour un montant de 50€ est offert par l'Amicale. Cela peut faire au total à la fin de l'année une somme importante. Nous discutons de l'éventualité de diminuer le montant du bouquet à 25€ ou 30€. Aucune décision n'est prise. Nous regarderons le montant global sur une année pour réévaluer ce montant.

- ◆ Le 14 mai 2018, l'Orée du bois organise la fête du pain avec un buffet à 10h le matin. Tous les membres actifs de l'Amicale sont invités
- ◆ Adhésions : pour le moment nous avons enregistré 36 adhésions : 16 résidents, 2 membres du personnel et 18 membres actifs.
- ◆ Un nouveau directeur devrait prendre ses fonctions le 18 juin prochain en remplacement de M. RUGGIERI. Il s'agit de M. FAHET Georges.

Fête de l'Orée du Bois

- ◆ Sur le plan administratif, Jean-Louis nous présente le montant de l'assurance intempérie qui s'élève à 450€ et demande si nous la reprenons. Compte tenu des risques, nous décidons de la reprendre.

Par contre, il est question de prendre une assurance pour les joueurs de quilles. Mais comme ils font partie d'une association, il ne nous semble pas nécessaire qu'ils soient assurés par l'Amicale. Leur association doit le prendre en charge.

- ◆ Buvette : tout est ok pour René qui s'en est occupé (boissons, tireuse à bière, chambre froide, tout a été commandé). Il ne reste plus qu'à retenir les sanisettes. Le montant de l'an passé était de 310€ mais l'entreprise n'existe plus. René a trouvé

une entreprise qui propose des sanisettes pour un montant de 440€, d'autres pour plus de 1000€... Nous retenons donc la solution à 440€.

- ◆ La messe : Marina, s'en occupe.

Nous ferons des pâtisseries que nous vendrons avant la messe. Ce qui reste sera vendu à la buvette tout au long de la journée.

- ◆ Pétanque : nous offrons 500€ pour le prix du concours de la pétanque, comme chaque année. Les joueurs de pétanque apportent un véritable « plus » à la fête. Ce concours fait venir du monde qui consomme à la buvette et qui achète des tickets de tombola.
- ◆ L'animation sera faite par Pier Angely comme l'an passé. Il nous coûtera 350€ et sera là à partir de 17h.
- ◆ L'apéritif est offert par l'Orée du Bois. Cette année, c'est Marina qui s'en occupera.
- ◆ Tombola : les sponsors pour l'impression des tickets de tombola seront Chetcuti et Belle du Sud.

Pour les lots, nous avons choisi les 5 premiers lots :

1. Téléviseur (négocié par Jean-Louis d'un montant d'environ 185€)
2. Appareil photo instantané (89€ donné par Studio 23 de Rieux)
3. Wonder box
4. Repas spectacle au Moulin des Roches pour 2 personnes
5. Shooting photo

- ◆ Le traiteur retenu est donc le même que l'an passé (Pollet). Nous choisissons le menu basque pour cette année (Charcuterie, Axoa, fromage et gâteau basque). Nous allons voir avec le traiteur s'il peut nous fournir le vin avec le repas sachant que c'est l'Orée du Bois qui offre le vin. Cela nous éviterait une charge de travail supplémentaire. Le prix des menus sera de 14€ avec la vaisselle. Nous les proposerons à 16€ pour les adultes et 9 € pour les enfants entre 8 et 12 ans, comme l'an passé (gratuits pour les moins de 8 ans)
- ◆ Sponsors : nous allons commencer à démarcher les sponsors. Jérôme doit passer à l'accueil pour récupérer les lettres de demande de participation pour les partenaires médicaux et Pascale propose de s'occuper des fournisseurs de l'établissement.
- ◆ Nous prévoyons donc une réunion « spéciale recherche de sponsors » le **jeudi 19 avril 2018 à 17h** pour répartir précisément les tâches de chacun de surtout pour savoir qui va démarcher quel commerce afin de ne pas faire de doublon.
- ◆ Hélène s'occupe de refaire une affiche pour cette année
- ◆ Les banderoles de l'an passé seront réutilisées. On changera juste la date.

La prochaine réunion générale aura lieu le **jeudi 17 mai 2018 à 17h**.

N'oubliez pas la réunion du **jeudi 19 avril 2018 à 17h** pour la recherche de lots.